

Rupture conventionnelle : a partir du 1^{er} septembre 2026, réfléchissez avant de signer

« Il n'y a plus de mission pour vous... »

Avant de signer une rupture conventionnelle, prenez un conseil, pas un risque.

A partir du 1er septembre, les règles de l'assurance chômage pour les ruptures conventionnelles changent :

Votre situation	Avant le 01/09/2026	À partir du 01/09/2026	En cas de licenciement
Moins de 55 ans	18 mois	15 mois	18 mois
55 à 56 ans	22,5 mois	20,5 mois	22,5 mois
57 ans et plus	27 mois	20,5 mois	27 mois
Préavis rémunéré	Non	Non	Oui (généralement 3 mois pour un cadre Syntec)

Une décision prise aujourd'hui peut avoir des conséquences pendant plusieurs années.

Ne restez pas seul. Dès les premiers signaux,
contactez la CGT Sopra Steria.



Contact



CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE

Un nouveau droit depuis le 1er juillet 2026

Ce qu'il faut vraiment savoir

La loi du 25 novembre 2025 crée un **congé supplémentaire de naissance**, applicable au 1er juillet 2026 chez Sopra Steria. La CGT vous présente ici ce dispositif de **façon claire et précise** : qui peut en bénéficier, comment il fonctionne, comment il est indemnisé, et quels effets il peut avoir sur votre contrat.

1 à 2 mois	70 % puis 60 %	9 mois	1 mois
PAR PARENT	DU SALAIRE NET	POUR EN BÉNÉFICIER	DE DÉLAI DE PRÉVENANCE

Qui est concerné ?

Tout parent d'un enfant né ou arrivé au foyer à partir du 1er janvier 2026, ou dont la naissance ou l'arrivée était prévue en 2026.

Quelle durée ?

1 ou 2 mois par parent, cumulable entre les deux parents, en une seule fois ou fractionnée en 2 prises, simultanée ou alternée entre les deux parents.

Quand le prendre ?

Après épuisement des congés maternité, paternité ou adoption. [...]

Quels effets ?

Vous continuez à acquérir vos congés payés et votre ancienneté mais pas vos JRTT/RTT.



Lire la suite



Communication syndicale

Août 2026

SOLIDARITÉ AVEC NOS COLLÈGUES GIRONDINS TOUCHÉS PAR LES INCENDIES

Face aux violents incendies qui ravagent actuellement plusieurs secteurs de la Gironde, la CGT tient à apporter **tout son soutien et sa solidarité** à nos collègues, leurs familles et l'ensemble des habitants touchés par cette situation difficile.

Nous pensons particulièrement à celles et ceux qui ont dû évacuer leur domicile, qui vivent dans l'inquiétude ou qui sont mobilisés pour faire face à cette catastrophe.

La CGT rappelle également que ces événements peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie personnelle et professionnelle des salariés concernés. Nous demandons que toutes **les dispositions nécessaires soient prises** par l'entreprise afin d'accompagner les collègues impactés : **aménagements d'organisation, souplesse dans les horaires, télétravail** lorsque cela est possible ou toute autre mesure permettant de faire face à cette situation exceptionnelle.

La solidarité n'est pas un simple mot : elle doit se traduire par des actes.

La CGT reste aux côtés de nos collègues girondins et leur adresse tout son soutien dans cette épreuve.

Canicule : on attend les brumisateurs... ou l'hiver ?

La canicule est revenue... avec une ponctualité que certains plans d'action pourraient lui envier.

La Direction considère que cela n'a pas entraîné de conséquences majeures au niveau national et que les situations rencontrées ont été traitées localement.

Pourtant plusieurs élus et représentants de proximité ont dû intervenir durant les épisodes de forte chaleur quand des salariés nous ont remonté des difficultés telles que :

- **chaleur excessive**
- **climatisation insuffisante**
- **conditions de travail dégradées**

À Brest, faute de climatisation, les **31°C dans les bureaux** ont conduit au déclenchement d'une procédure de **Danger Grave et Imminent (DGI)**. Télétravail, horaires adaptés, consignes de prévention et commande de brumisateurs : des mesures ont été mises en place... **Comme par hasard en même temps que l'alerte.**



[Lire la suite](#)

Permanence à Latitude (Paris)

La CGT Sopra Steria assure des permanences les **mardi et jeudi** de chaque semaine **de 09h00 à 17h00** au local syndical (1^{er} étage, Bureau 1-06).

Se syndiquer est un droit et un plus !
[Clique pour te syndiquer en ligne](#)

Adresse mail de contact :
contact@cgtsooprasteria.info